

Réunion du comité de pilotage du projet biodiversité Faire face aux défis par la préservation de la biodiversité et la gestion participative des ressources

Les travaux de la réunion du comité de pilotage du Projet régional de la biodiversité Mauritanie - Sénégal ont débuté mardi à Nouakchott.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours suivant prononcé par M. Ahmedou Ahmedou, ministre du Développement Rural et de l'Environnement :

«Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour en Mauritanie.

L'occasion qui nous réunit aujourd'hui, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs est une étape supplémentaire sur le chemin de la coopération séculaire entre deux peuples liés par l'histoire et la géographie.

Si le fleuve Sénégal, constitue aujourd'hui un pôle d'excellence, un havre de paix et de stabilité, c'est grâce à la volonté soutenue de nos deux Chefs d'Etat, leurs Excellences Maître Abdoulaye Wade et Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

La détermination de nos dirigeants et la pertinence de leur engagement sur la voie de la démocratie, de la modernisation et de la lutte contre la pauvreté se traduisent par l'appui de la communauté internationale en général et des partenaires au développement en particulier.

Monsieur le Ministre;
Mesdames, Messieurs,

La réunion du comité de pilotage du projet bio-diversité Mauritanie-Sénégal qui nous réunit se tient dans un contexte marqué par la dégradation des terres, la perte



de la diversité biologique, les effets d'une sécheresse endémique et une compétition effrénée pour le contrôle des ressources naturelles de plus en plus rares.

Ce sont là, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs les grands défis auxquels nous sommes confrontés et auxquels nous devons faire face par la réhabilitation des terres, la préservation de la biodiversité et la gestion participative des ressources au profit des populations les plus nécessiteuses.

Monsieur le Ministre;
Mesdames, Messieurs;
Nous examinerons durant la réunion du comité de pilotage les questions relatives à ces différents thèmes, notamment celles liées à :

- L'état d'avancement du projet;
- Le cadre logique et le plan d'action 2004;
- La revue tripartite du projet;

Je demeure convaincu qu'à la fin de nos assises, nous aurons contribué à une meilleure visibilité des activités du projet et un recentrage plus efficace des actions inscrites à son programme.

Monsieur le Ministre;
En marge de la réunion du comité de pilotage du projet bio-diversité, nous nous concentrerons également sur d'autres aspects de notre coopération bilatérale et multiforme. Nous examinerons entre autres, des questions liées au projet de réserve de biosphère transfrontière, la foire du bas delta et les actions de jumelage unissant les parcs nationaux du Djoudj et du Diawling.

Monsieur le Ministre;
Mesdames, Messieurs;
Je ne saurais terminer sans adresser nos vifs remerciements à l'ensemble de nos partenaires au développement, en particulier ceux du projet biodiversité Mauritanie-Sénégal. Une fois encore je vous souhaite un bon séjour parmi nous et plein succès à nos travaux.
Je vous remercie.

La clôture de la rencontre a eu lieu le même jour sous la supervision du ministre sénégalais de l'Environnement et de l'Assainissement M. Modou Diagne Fada en présence de son

homologue mauritanien M. Ahmedou Ould Ahmedou.

A cet effet, le ministre sénégalais a tout d'abord remercié «le peuple et le gouvernement mauritaniens pour l'hospitalité chaleureuse et l'excellente organisation de cette rencontre».

Ainsi, a-t-il rappelé, cette réunion qui vient après celle de Saint-Louis en 2003 et qui recommande un certain nombre de résolutions importantes, est le quatrième du genre. Elle a permis de discuter et de traiter tous les obstacles qui peuvent se dresser devant ce projet et qui constituent une entrave à sa bonne marche. La rencontre a également permis de définir le plan d'action à entreprendre et ses contours ainsi que les perspectives d'avenir. Ce projet régional contribue, a-t-il indiqué, au renforcement des relations exemplaires bilatérales entre nos deux pays.

C'est là, bien sur, une bonne raison, a-t-il souligné, de solliciter le prolongement d'un tel projet afin d'atteindre l'objectif assigné qu'est le réaménagement des terres détériorées au niveau des deux rives du fleuve Sénégal.

La réunion du comité de pilotage a adopté un certain nombre de recommandations dont notamment l'approbation du cadre logique, la prolongation de la durée du projet de 3 ans au-delà de 2005, la poursuite de la recherche de co-financement supplémentaire et de mobilisation des fonds nécessaires, la formalisation de modèles types de partenariat, le transfert de compétence en matière de gestion des ressources humaines, la mise en synergie des projets, le renforcement des capacités locales, le développement des activités génératrices de revenus au niveau des deux pays et le partage d'expériences locales.

De leur côté, les membres de la société civile présents se sont réjouis, au nom des populations riveraines du fleuve Sénégal des retombées positives de ce projet et ont appelé à adopter une approche participative et à intégrer d'autres aspects surtout l'élevage.